

tenue par Madame HENG, magistrate-désignée
En présence de Madame FRELAUT, Rapporteure publique
Madame BEAU, Greffière

10 heures 45

01)	DOSSIER N° 2315474	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
Titre de l'affaire	Trop-perçu de RSA (Revenu de Solidarité Active) pour un montant de 2 196,97 euros pour la période du 1er août 2021 au 31 mars 2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Chance Schneider	Monsieur . Chance Schneider
Défendeur	DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
02)	DOSSIER N° 2317836	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
Titre de l'affaire	Trop-perçu de RSA (Revenu de Solidarité Active) pour un montant de 1 480,95 euros, de prime exceptionnelle de fin d'année d'un montant de 152,45 euros et de l'aide personnalisée au logement d'un montant de 731,04 euros	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Claudie Marie Anne	Maître DAUMONT Anaïs
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA LOIRE-ATLANTIQUE DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
03)	DOSSIER N° 2400401	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
Titre de l'affaire	Indu de revenu de solidarité active (RSA) - Contestation de la décision du conseil départemental de la Loire-Atlantique du 19 décembre 2023 refusant une remise gracieuse totale mais accordant une remise gracieuse partielle de 70% soit 4368,02€ avec un restant dû de 1872,01 euros pour la période d'avril 2022 à mars 2023.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Stéphanie	Madame . Stéphanie
Défendeur	DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

10 heures 45

04)	DOSSIER N° 2400519	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
Titre de l'affaire Contestation d'une demande de remboursement d'un trop-perçu de prime d'activité d'un montant de 550,32 euros.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Sophie	Madame . Sophie
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MAYENNE	
05)	DOSSIER N° 2414618	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
Titre de l'affaire Naturalisation - Ajournement à 2 ans à compter du 05/02/2024 - article 44 du décret n° 93-1362 du 30 décembre 1993		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Iharimbolatiana	Maître GAY Julie
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
06)	DOSSIER N° 2415731	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
Titre de l'affaire Naturalisation - ajournement à 2 ans à compter du 24/05/2022 substitué par un classement sans suite du 09/08/2024 - article 40 du décret du 93-1362 du 30 décembre 1993		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Cyrielle	Maître BENITEZ Ambre
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
07)	DOSSIER N° 2416039	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
Titre de l'affaire NATURALISATION - Décision ministérielle de classement sans suite de la demande du 11/10/2024		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . ÉPOUSE . Najat	Madame . ÉPOUSE . Najat
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

10 heures 45

08)	DOSSIER N° 2416272	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
Titre de l'affaire	Naturalisation - décision préfectorale d'ajournement à 2 ans à compter du 26/03/2024 - article 44 du décret n° 93-1362 du 30/12/1993 et décision implicite du MI	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur . Francis Israël	Maître KIPFFER Jean-Louis (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
09)	DOSSIER N° 2505904	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
Titre de l'affaire	NATURALISATION - Décision ministérielle de rejet se substituant à la décision préfectorale d'ajournement à 2 ans.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur . Francis Israël	Maître KIPFFER Jean-Louis (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
10)	DOSSIER N° 2417217	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
Titre de l'affaire	Naturalisation - classement sans suite - article 40 du décret n° 93-1362 du 30 décembre 1993	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur . Ismael	Monsieur . Ismael
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

10 heures 45

11)	DOSSIER N° 2417267	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
-----	--------------------	---------------------------------

Titre de l'affaire NATURALISATION - Décision de classement sans suite de la demande, émise par le Préfet de la Loire-Atlantique le 16 septembre 2024.

Nom des parties

Demandeur Monsieur . Amadou Oury

Défendeur PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Représentants des parties

Monsieur . Amadou Oury

Arrêté le 11/09/2026

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Madame ALLIO-ROUSSEAU, assisté(e)
de Monsieur BARES et Madame HENG, Conseillers
En présence de Madame FRELAUT, Rapporteuse publique
Madame BEAU, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2506105	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire OQTF 30 jours Turquie + IRTF 6 mois - arrêté du 12/03/2025		
Demandeur	Nom des parties Monsieur . Fettah	Représentants des parties Maître LE GALL Louisa (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
02)	DOSSIER N° 2506312	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire APS L. 425-10 CESEDA, TS VPF L. 423-3 CESEDA et motifs exceptionnels L. 435-1 CESEDA + OQTF Géorgie 30 jours - Arrêté du 6 mars 2025		
Demandeur	Nom des parties Madame . Mariam	Représentants des parties Maître SACHOT Coline
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
03)	DOSSIER N° 2508112	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire OQTF 6 mois avec un délai de 30 jours - 3° de l'article L611-1 du CESEDA - Arrêté du préfet de la Loire-Atlantique du 02/04/2025		
Demandeur	Nom des parties Monsieur . Lambert	Représentants des parties Maître YEMENE TCHOUATA Emerand
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2508198	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	OQTF 6 mois avec un délai de 30 jours - 3° de l'article L611-1 du CESEDA - Arrêté du préfet de la Loire-Atlantique du 31/03/2025	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame . Ndeye Aissatou	SCP GALLOT LAVALLEE IFRAH
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE	
05)	DOSSIER N° 2508411	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	OQTF 6 mois sans délai + interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de 3 ans - 1° de l'article L611-1 du CESEDA - Arrêté du préfet de la Loire-Atlantique du 11/05/2025	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur . Walid	Maître CHAUVIERE Elsa
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
06)	DOSSIER N° 2508667	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	OQTF 6 mois avec un délai de 30 jours - 3° de l'article L611-1 du CESEDA - Arrêté du préfet de la Loire-Atlantique du 25/04/2025	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame . Verônica	Maître RODRIGUES DEVESAS Stéphanie
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

09 heures 30

07)	DOSSIER N° 2103391	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Contestation de la décision du 22/02/2021 par laquelle le sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Nazaire a refusé de prendre les mesures propres à permettre à la société TGO d'utiliser les portails séparant le terminal roulier et le terminal à marchandises diverses et conteneurs du port de Montoir-de-Bretagne.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SOCIETE TERMINAL DU GRAND OUEST	DEPINAY & LAHAMI
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	CENTAURE AVOCATS (Cour)
Observateur	GRAND PORT MARITIME DE NANTES SAINT-NAZAIRE	SCP LACOURTE RAQUIN TATAR
08)	DOSSIER N° 2110079	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Annuler le titre de perception du 2/09/2021 par lequel le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire a mis à sa charge une somme de 510 015,35 euros relative à la redevance contractuelle due en application de la convention de terminal	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SAS TERMINAL DU GRAND OUEST	DEPINAY & LAHAMI
Défendeur	GRAND PORT MARITIME DE NANTES SAINT-NAZAIRE PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	SCP LACOURTE RAQUIN TATAR
09)	DOSSIER N° 2111854	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Annuler le titre de perception du 20/10/2021 par lequel le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire a mis à sa charge une somme de 312 824,65 euros due en application de la convention de Terminal TMDC au titre de la période du 01/10/2021 au 31/12/2021.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SAS TERMINAL DU GRAND OUEST	DEPINAY & LAHAMI
Défendeur	GRAND PORT MARITIME DE NANTES SAINT-NAZAIRE PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	SCP LACOURTE RAQUIN TATAR

09 heures 30

10)	DOSSIER N° 2202128	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Facture n°2022FD31301 valant titre de perception émise le 13/01/2022 par le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire pour obtenir paiement de la redevance due par la société requérante au titre du 1er trimestre 2022 en application d'une convention d'exploitation d'un terminal à marchandises diverses et conteneurs sis à . (44) - litige consécutif à la modification du périmètre de la convention par avenants	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SAS TERMINAL DU GRAND OUEST	DEPINAY & LAHAMI
Défendeur	GRAND PORT MARITIME DE NANTES SAINT-NAZAIRE PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	SCP LACOURTE RAQUIN TATAR
11)	DOSSIER N° 2203024	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Annulation de la facture n° 2022FD31586 (343 222,44€) du 31/01/2022 valant titre de perception exécutoire émise par le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire pour obtenir paiement de la redevance due par la société requérante au titre du 2ème trimestre 2022 au titre d'une convention d'exploitation d'un terminal à marchandises diverses et conteneurs sis à . (44) - litige consécutif à la modification du périmètre de la convention par avenants	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SOCIETE TERMINAL DU GRAND OUEST	DEPINAY & LAHAMI
Défendeur	GRAND PORT MARITIME DE NANTES SAINT-NAZAIRE PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	SCP LACOURTE RAQUIN TATAR
12)	DOSSIER N° 2413294	RAPPORTEURE: Madame Marie-Paule ALLIO-ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Naturalisation (décision de classement sans suite 44)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame . Amani	Maître BALDE Saidou
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

09 heures 30

13)	DOSSIER N° 2205076	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu BARES
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté préfectoral N°2022/SGAR/DREAL n°58 en date du 31 mars 2022 du préfet de la Région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique prononçant plusieurs sanctions administratives à l'encontre de la société.	
Demandeur	Nom des parties SOCIETE FRANSEJOUR	Représentants des parties Maître DAGOT Claire
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	CENTAURE AVOCATS (Cour)
14)	DOSSIER N° 2205116	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu BARES
Titre de l'affaire	Soumission d'office - CFE et TTCI 2020 (165628€) et 2021 (89774€) - Etablissement industriel sis .à Sceaux-sur-Huisne (72) - Activité de préparation industrielle de produits à base de viande	
Demandeur	Nom des parties SAS BAHIER	Représentants des parties SCP RGM (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
15)	DOSSIER N° 2305219	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu BARES
Titre de l'affaire	Soumission d'office - CFE et TCCI 2022 - Etablissement industriel sis Route de Paris à Sceaux-sur-Huisne (72) - Activité de préparation industrielle de produits à base de viande	
Demandeur	Nom des parties SAS BAHIER	Représentants des parties SCP RGM (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

09 heures 30

16)	DOSSIER N° 2205119	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu BARES
Titre de l'affaire	Soumission d'Office : TF 2020 (179 406€) et TF 2021 (93 062€) - Etablissement industriel sis à Sceaux-sur-Huisne (72) - Activité de préparation industrielle de produits à base de viande	
Demandeur	Nom des parties SAS BAHIER	Représentants des parties SCP RGM (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
17)	DOSSIER N° 2503991	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu BARES
Titre de l'affaire	Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 2022 - Etablissement industriel sis . à Sceaux-sur-Huisne (72) - activité de préparation industrielle de produits à base de viande	
Demandeur	Nom des parties SAS BAHIER	Représentants des parties SCP RGM (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
18)	DOSSIER N° 2205504	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu BARES
Titre de l'affaire	Crédit impôt recherche 2019 et 2020	
Demandeur	Nom des parties SAS SANET	Représentants des parties SELARL ONELAW (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

09 heures 30

19)	DOSSIER N° 2205934	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu BARES
Titre de l'affaire IR - 2018		
Demandeur	Nom des parties Monsieur ou Madame . Biimourad	Représentants des parties Maître ARIKAN Alexandre
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
20)	DOSSIER N° 2205796	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
Titre de l'affaire Impôts sur les sociétés pour la période de juillet 2015 à juin 2017 - Beaucouzé		
Demandeur	Nom des parties SOCIETE AVIAGEN FRANCE	Représentants des parties NASRI AVOCATS (Cour)
Défendeur	DIRECTION SPECIALISEE DE CONTROLE FISCAL CENTRE-OUEST	
21)	DOSSIER N° 2208739	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
Titre de l'affaire Impôt sur le revenu et prélèvements sociaux 2013 et 2014 - Nantes (responsabilité solidaire)		
Demandeur	Nom des parties Madame . Cécile	Représentants des parties Maître BOCHEREL Emmeline
Défendeur	DIRECTION SPECIALISEE DE CONTROLE FISCAL CENTRE-OUEST	

09 heures 30

22)	DOSSIER N° 2206521	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
Titre de l'affaire CFE - 2017 à 2019		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS LUISSIER BORDEAU CHESNEL	CABINET MDL (Cour)
Défendeur	MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE, ENERGETIQUE	
23)	DOSSIER N° 2300303	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
Titre de l'affaire Taxe foncière 2019 - Champagné (72100)		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS LUISSIER BORDEAU CHESNEL	CABINET MDL (Cour)
Défendeur	MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE, ENERGETIQUE	
24)	DOSSIER N° 2206957	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
Titre de l'affaire Crédit impôt innovation		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE IM@GIN MICRO	Maître HARDY Angèle (Cour)
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

09 heures 30

25)	DOSSIER N° 2209171	RAPPORTEURE: Madame Héléna HENG
------------	---------------------------	--

Titre de l'affaire TVA 2016 et IS 2016 à 2018 - opposition au contrôle fiscal - Majorations 100% 1732 CGI - activité de location de biens immobiliers

Nom des parties

Demandeur SCI SGCC IMMOBILIER

Défendeur DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS
DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Représentants des parties

Stéphan GRESIL

Arrêté le 11/09/2026

Le président du tribunal

tenue par Monsieur BARES, magistrat-désigné
En présence de Madame FRELAUT, Rapporteuse publique
Madame BEAU, Greffière

10 heures 15

01)	DOSSIER N° 2400068	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu BARES
Titre de l'affaire Refus des conditions matérielles d'accueil - Asile non sollicité dans un délai de 90 jours à compter de l'entrée en France - 4° L551-15 CESEDA		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Mohamed	Maître SMATI Karim (Cour)
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION DE L'INTEGRATION	
02)	DOSSIER N° 2404548	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu BARES
Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision de rejet de RSA (Revenu de Solidarité Active)		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . NEE . Nazmije	Maître PHILIPPON Thibaut
Défendeur	DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
03)	DOSSIER N° 2406794	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu BARES
Titre de l'affaire Naturalisation - classement sans suite - article 40 du décret n° 93-1362 du 30 décembre 1993 - décision ministérielle du 29/11/2023 confirmée le 13/04/2024		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Mame Gore	SELARL FB AVOCAT (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

10 heures 15

04)	DOSSIER N° 2406822	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu BARES
Titre de l'affaire Naturalisation - ajournement à 2 ans à compter du 21/10/2022 - Articles 45 et 48 du décret n° 93-1362 du 30/12/1993		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Marie Thérèse	Maître LOUVIER Nathalie (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
05)	DOSSIER N° 2406982	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu BARES
Titre de l'affaire NATURALISATION -Décision préfectorale d'ajournement de la demande à 2 ans à compter du 16 octobre 2023 et décision implicite ministérielle.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Ange	Maître LAVIE-KOLIOUSIS Petra (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
06)	DOSSIER N° 2406993	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu BARES
Titre de l'affaire NATURALISATION - Décision d'ajournement de la demande pour une durée de 2 ans jusqu'au 23 janvier 2026, se substituant à la décision préfectorale d'ajournement		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Bakary	Maître DUBREUX Louise
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
07)	DOSSIER N° 2408046	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu BARES
Titre de l'affaire Naturalisation		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Amine	Maître DONAZAR Francis W. (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

10 heures 15

08)	DOSSIER N° 2408304	RAPPORTEUR: Monsieur Mathieu BARES
-----	--------------------	------------------------------------

Titre de l'affaire Naturalisation - ajournement à 2 ans à compter du 12/03/2024 - articles 45 et 48 du décret n° 93-1362 du décret du 30 décembre 1993

Nom des parties

Demandeur Monsieur . Omar

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Représentants des parties

Monsieur . Omar

Arrêté le 11/09/2026

Le président du tribunal